

Termes	Définition
Abus de position dominante (interdiction)	cas d'une entreprise qui utilise la place prépondérante occupée sur son marché pour obtenir une situation plus avantageuse que celle à laquelle elle aurait pu normalement prétendre. Exemple fait pour une entreprise leader sur le marché d'obtenir de ses fournisseurs des délais plus longs que ceux couramment octroyés
Action	titre représentant une part du capital d'une société de capitaux (SA ou SAS). Les détenteurs d'une ou plusieurs actions sont nommés actionnaires
Affectio societatis	volonté commune des associés de créer ensemble une société sur un pied d'égalité. C'est une des trois conditions indispensables à la création d'une société.
Apports	contribution de chaque associé à la création de la société. Ils peuvent être effectués en numéraire (somme d'argent), en nature (bien) ou en industrie (connaissances ou compétences d'un associé mises à la disposition de la société).
Assurance	prise en charge de risques définis à l'avance, par une personne - l'assureur - qui s'engage à indemniser, moyennant rémunération, un bénéficiaire -l'assuré- en cas de réalisation de ces risques
Auto-entrepreneur	statut d'un chef d'entreprise individuelle qui bénéficie, à la création de l'entreprise et tant qu'elle ne dépasse pas certains seuils de chiffre d'affaires, d'un régime de simplifications administratives, fiscales et sociales.
Autorité de la concurrence	autorité administrative indépendante chargée de veiller à l'exercice de la libre concurrence en France. Elle dispose d'un pouvoir de sanction en matière de pratiques restrictives de concurrence ou de pratiques anticoncurrentielles.
Catégorie sociale	regroupement d'individus ayant une ou plusieurs caractéristiques communes. Exemple des catégories socioprofessionnelles mode de regroupement des individus en catégories sociales homogènes selon leur activité professionnelle.
Cause réelle et sérieuse (de licenciement)	conditions indispensables au prononcé d'un licenciement qui doit reposer sur un motif à la fois existant, exact (réel), et suffisamment grave et important (sérieux) pour justifier la rupture du contrat de travail.
Chômage conjoncturel	chômage résultant d'un ralentissement de l'activité économique
Chômage structurel	chômage lié aux déséquilibres structurels de l'économie (inadaptation des qualifications de la main-d'œuvre, déclin d'activités traditionnelles, réglementation inefficace ... ).
Chômage	désigne l'état d'un individu ou d'une population privés involontairement d'emploi
Chômeur au sens du BIT (Bureau international du travail)	personne en âge de travailler (15 ans et plus) qui est sans travail salarié ou non salarié, est disponible pour travailler et qui recherche activement un travail.
Combinaison productive	quantité de travail et de capital nécessaires à la réalisation d'un certain niveau de production.
Commerce international	échanges de biens et de services entre les pays.
Compte de transactions courantes	comptabilise les flux entrant et sortant d'échanges de biens et services.
Concurrence déloyale	situation par laquelle une personne ou une entreprise utilise des procédés qui manquent de probité et d'honnêteté pour tenter d'attirer à elle la clientèle d'autres entreprises. Les principaux faits générateurs de concurrence déloyale sont le dénigrement, la désorganisation, l'imitation et le parasitisme.
Confusion (concurrence déloyale)	situation où une entreprise utilise des signes distinctifs différents mais très voisins de ceux d'un concurrent dans l'espoir de créer une méprise dans l'esprit du consommateur qu'il pourra ainsi attirer à lui (imitation).

Termes	Définition
Contrat à durée déterminée	toute convention pour laquelle les parties s'engagent pour une période fixée dès la conclusion du contrat. Par facilité de langage, le contrat à durée déterminée est généralement assimilé au contrat de travail à durée déterminée, qui en est l'exemple le plus représentatif, mais il n'en est pas le seul (contrat de location, contrat d'abonnement, etc.).
Contrat à durée indéterminée	toute convention par laquelle les parties s'engagent sans limitation de durée. L'exemple le plus représentatif des contrats à durée indéterminée reste sans doute le contrat de travail.
Contrat de travail temporaire	on représente sous cette appellation la relation tripartite unissant un salarié, une entreprise de travail temporaire (ETT ou agence d'intérim) et une entreprise utilisatrice. En réalité, cette relation regroupe un contrat de mission entre le salarié et l'ETT et un contrat de mise à disposition entre l'ETT et l'entreprise utilisatrice.
Contrat de travail	convention par laquelle un salarié exécute une prestation de travail pour le compte et sous la subordination d'un employeur, moyennant le versement d'une rémunération.
Contrefaçon	utilisation par une personne de droits de propriété intellectuelle déposés (marques, brevets, etc.) sans l'accord de leur titulaire.
Conventions collectives	accord conclu entre des représentants des employeurs et des représentants des salariés qui porte sur l'ensemble des conditions d'emploi et de travail.
Coopératives	groupement de personnes poursuivant des buts économiques, sociaux et éducatifs communs. Elles sont gérées par leurs propres membres, à leurs risques et sur la base de l'égalité des droits et obligations pour chaque sociétaire.
Coût du travail ou coût salarial	ensemble des dépenses occasionnées par l'emploi d'un salarié. Il est égal à la somme du salaire net et des cotisations sociales à la charge du salarié et de l'employeur.
Croissance économique	accroissement durable de la production de richesses d'une économie. C'est un phénomène quantitatif que l'on mesure à partir du PIB (Produit intérieur brut).
Déciles	valeurs d'une variable quantitative qui partage la population en dix parties qui ont un même effectif.
Demande anticipée	prévisions des entrepreneurs de la demande future.
Demande de travail	offre d'emploi qui émane des entreprises.
Démision	rupture du contrat de travail à l'initiative du salarié.
Démographie	science qui a pour objet l'étude de l'état des populations humaines et de leurs mouvements.
Dénigrement	action d'une entreprise visant à jeter le discrédit sur une autre. Le dénigrement peut être constaté dès lors que la preuve est faite que la motivation de l'entreprise est de nuire à son concurrent, y compris donc si l'information relayée est véridique.
Dépression	plus que le simple retournement à la baisse du cycle économique, la dépression se distingue de la récession par la durée et la gravité de la crise subie par le système économique. Par exemple, la dépression de 1929 a duré 10 ans
Désorganisation	action d'une entreprise directement dirigée contre une autre en vue de la déstabiliser en recourant à des manœuvres non conformes aux usages commerciaux. Exemple le cas le plus classique de désorganisation reste le débauchage de salariés, c'est-à-dire la situation où une entreprise prend elle-même l'initiative d'entrer en contact avec les salariés d'un concurrent pour les soustraire à leur employeur.
Dette souveraine	dette émise par un État. La dette souveraine de la France est principalement composée d'obligations du trésor, émis précédemment, et remboursables (dans le cas de la France) à échéance allant de l'année en

<b>Termes</b>	<b>Définition</b>
	cours, jusqu'à l'année 2060 pour les échéances les plus lointaines.
Développement durable	capacité à répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre celle des générations futures à satisfaire les leurs.
Développement	processus qualitatif de transformation des structures économiques, techniques, sociales et culturelles qui accompagne et favorise la croissance économique.
Distribution sélective	système par lequel un producteur confie la commercialisation de ses produits à un distributeur, choisi en raison de critères objectifs tenant à ses compétences et à ses qualités.
Domage (condition d'indemnisation)	pour faire l'objet d'une indemnisation, un dommage doit être certain (sa réalisation, passée, présente ou future, doit être incontestable), personnel (subi par le demandeur), direct (découler en droite ligne du fait qui l'a fait naître) et légitime (il doit présenter un caractère licite).
Domage	perte d'un avantage pour une personne. On l'associe en général à la notion de préjudice subi. Il en existe différents types dommage matériel (atteinte aux biens), dommage corporel (atteinte à l'intégrité physique d'une personne) et dommage moral (atteinte à l'intégrité morale d'un individu).
Échanges internationaux	échanges entre pays qui peuvent porter sur des marchandises, des services, des capitaux et les migrations internationales des travailleurs.
Économie sociale et solidaire	rassemble les structures et entreprises qui concilient utilité sociale, activité économique et gouvernance démocratique.
Emploi atypique	emploi qui ne présente pas les caractéristiques de norme d'emploi (emploi à durée déterminée, de travail intérimaire, d'apprentissage, de stages divers, d'emplois aidés ou d'emploi à temps partiel).
Emploi précaire	emploi qui se caractérise par son instabilité. Le contrat de travail prévoit un temps de travail limité (Contrat à durée déterminée, emploi intérimaire).
Emploi	toute forme d'occupation rémunérée.
Empreinte écologique	évalue la pression exercée sur la biosphère en comparant sa consommation aux capacités de régénération de la Terre (bio capacité).
Ententes (interdiction)	accords, conventions ou concertations entre entreprises, qui visent à fausser et à restreindre le jeu normal de la concurrence sur un marché. Cela peut notamment consister dans la limitation à l'accès au marché, la fixation de prix élevés, la répartition des clients.
Entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL)	entreprise individuelle pour laquelle l'entrepreneur a opté pour la possibilité de séparer son patrimoine en une partie professionnelle et l'autre personnelle. L'affectation des biens au patrimoine personnelles rend insaisissables par les créanciers professionnels et réciproquement.
Entreprise individuelle	forme juridique par laquelle l'entrepreneur exerce à son propre compte une activité économique sans création de personnalité morale et sur la base d'un patrimoine unique où sont confondus biens à vocation personnelle et professionnelle.
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)	société, dotée de la personnalité morale, créée par un associé unique au patrimoine personnel distinct, et donc protégé. Elle constitue une exception au principe de la pluralité des associés dans une société
État providence	au sens large, ensemble des interventions économiques et sociales de l'État; au sens strict et historique, intervention de l'État dans le domaine social par l'intermédiaire de la Sécurité sociale.
Expansion	phase ascendante du cycle économique plus ou moins longue.
Exportations	flux de biens ou de services qui sortent du territoire national vers l'étranger.
Fait générateur	événement à l'origine du préjudice subi par une personne et du déclenchement de l'action en responsabilité qui en découle. Le fait

Termes	Définition
	générateur peut être (pour la responsabilité délictuelle) le fait personnel, le fait d'autrui, le fait des choses.
Firmes multinationales	entreprises, généralement de grande taille, qui exercent leurs activités productives dans plusieurs pays.
Fiscalité	désigne l'ensemble des réglementations concernant les impôts
Flexibilité du marché du travail	forme de gestion de la main-d'œuvre qui permet à cette dernière de s'ajuster rapidement aux variations de la production.
Franchise	contrat par lequel une personne - le franchiseur - met à la disposition d'une autre -le franchisé - différents signes distinctifs (nom commercial, enseigne, marque ...), un savoir-faire et une assistance, moyennant le paiement, en contrepartie, d'une rémunération, généralement composée d'un droit d'entrée puis d'un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé par le franchisé.
Grève	cessation collective et concertée du travail par les salariés d'une entreprise pour des motifs professionnels
IDH -Indice de développement humain	indicateur de développement qui synthétise plusieurs autres indicateurs revenu national brut par habitant, espérance de vie à la naissance, durée moyenne de scolarisation et durée attendue de scolarisation.
Imitation	situation où une entreprise utilise les signes distinctifs d'un concurrent (enseigne, nom commercial, dénomination ou raison sociale) pour attirer à elle sa clientèle grâce à la confusion ainsi créée.
Importations	flux de biens ou de services venant de l'étranger qui entrent sur le territoire national.
Impôts	versement obligatoire à l'État ou à une collectivité publique, effectué par les agents économiques. L'impôt peut être proportionnel (le même taux d'imposition pour tous les contribuables) ou progressif (taux d'imposition de plus en plus élevé quand la valeur imposée augmente), direct (le contribuable paie l'impôt directement à l'administration fiscale comme l'impôt sur le revenu) ou indirect (impôt payé par d'autres agents économiques qui le reversent au Trésor public comme la TVA).
Indemnisation du chômage	versement d'indemnités compensant la perte de revenus résultant de la perte d'emploi.
Indemnisation	compensation financière versée en réparation du préjudice subi par une victime dans le cadre d'une action en responsabilité.
Indépendance (juridique)	situation d'une entreprise qui n'est pas soumise, en droit, à une autre. Expression généralement utilisée dans le cadre d'un partenariat pour montrer qu'en dépit de l'accord entre plusieurs entreprises et de leurs intérêts économiques communs, elles demeurent juridiquement distinctes.
Inégalités	elles peuvent être économiques (inégalités de revenu et de patrimoine) et/ou sociales (inégalités devant les risques sociaux ...).
Instruments pour le développement durable	réglementation, normes, labels, taxes et permis négociables.
Interventionnisme	courant de pensée économique, opposé au libéralisme, qui considère que l'État doit intervenir dans l'économie pour pallier les insuffisances du marché.
Justice sociale	répartition équitable des ressources matérielles, essentiellement du revenu.
Libéralisme	courant de pensée économique qui prône une limitation de l'action et de l'influence de l'État pour laisser toute sa liberté au marché et aux individus. Les partisans du libéralisme sont qualifiés de libéraux.
Liberté d'expression (du salarié)	dans son sens le plus général, la liberté d'expression est le pouvoir dont dispose chaque personne d'exprimer ses opinions dans les domaines de la politique, de la philosophie, de la religion, de la morale ... De la même façon, le salarié jouit dans l'entreprise, et en dehors de celle-ci, de sa

Termes	Définition
	liberté d'expression, l'employeur ne pouvant y apporter des restrictions que si elles sont justifiées par la tâche à accomplir et proportionnées au but recherché (ex. obligation de discrétion)
Liberté du commerce et de l'industrie	droit reconnu à chaque personne d'exercer, de façon autonome, la profession de son choix. Ce droit, tiré du décret d'Allardes de 1791, comporte en fait trois branches la liberté d'entreprendre (droit de créer une entreprise ou une société), la liberté d'exploitation (droit des associés de gérer l'entreprise comme bon leur semble) et la liberté de la concurrence (droit d'attirer à soi la clientèle par tous moyens légaux).
Libre-échange	politique commerciale où les biens et services circulent sans entrave entre les pays
Licenciement abusif	licenciement d'un salarié sans cause réelle et sérieuse.
Licenciement collectif	dans son sens le plus simple, il s'agit de la rupture du contrat de travail de plusieurs salariés simultanément. On peut également y voir le sens de licenciements économiques (dus à des difficultés économiques et/ou des mutations technologiques) puisque le licenciement pour motif personnel ne saurait être collectif.
Licenciement individuel	au sens littéral, il s'agit d'une procédure de licenciement visant un seul salarié. Cependant, on l'associe généralement (et parfois abusivement) au licenciement pour motif personnel, prononcé pour des raisons inhérentes à la personne du salarié et donc indépendamment de conditions économiques.
Licenciement irrégulier	licenciement effectué en dehors des règles de procédure légale. Contrairement au licenciement abusif, le licenciement irrégulier pose des problèmes de forme et non de fond.
Licenciement	rupture du contrat de travail à l'initiative de l'employeur.
Lien de causalité	rapport de cause à effet unissant le fait générateur et le préjudice lors de la détermination de la responsabilité civile. Il doit établir que le fait générateur est à l'origine du préjudice.
Lien de subordination	pouvoir exercé par l'employeur sur le salarié en vertu duquel le premier peut donner au second des ordres et des directives, en contrôler l'exécution et sanctionner, le cas échéant, les manquements.
Marché du travail	marché qui met en relation des personnes qui offrent leur travail (les salariés) et les entreprises qui proposent une activité.
Marché intérieur ou marché unique européen	espace économique qui regroupe des pays européens qui décident de laisser circuler librement entre eux les marchandises, les services, les personnes et les capitaux.
Modalités de travail	différentes formes qui permettent de caractériser une relation de travail entre employeur et salarié. Il s'agit, au minimum, de la définition de l'emploi, de la durée du contrat, du lieu d'exécution du travail et de la rémunération
Mutuelle	regroupement de personnes qui choisissent de répartir collectivement les coûts de la prévention et de la réparation des risques auxquels elles sont soumises
Négociations Commerciales Multilatérales (NCM)	les négociations commerciales multilatérales sont organisées par cycles appelés aussi rounds. Ces négociations sont organisées régulièrement (9 rounds depuis 1947). Le lieu où est organisé la première NCM d'un cycle donne le nom au cycle. À chaque cycle est associé un objectif (de libre-échange) à atteindre. Plusieurs NCM sont souvent nécessaires pour arriver à la conclusion d'un accord. Actuellement, nous sommes dans le cycle de Doha (Qatar, 2001), cycle non achevé, faute d'accord obtenu, les NCM du cycle de Doha se poursuivent ...
Offre de travail	demande d'emploi qui émane des travailleurs.

Termes	Définition
OMC	Organisation internationale dont le rôle est d'assurer la libéralisation (ou ouverture, au sens du libre-échange) du commerce international. L'OMC organise les Négociations Commerciales Multilatérales, veille au respect des accords issus de ces négociations, participe au règlement de différends nés d'une non application des accords (ORO Organe de Règlement des Différends de l'OMC).
Ordre public économique	ensemble des règles impératives ayant pour objet d'assurer le bon fonctionnement et la sécurité des échanges sur les marchés. On distingue traditionnellement l'ordre public de protection (défendant les intérêts des parties les plus faibles) et l'ordre public de direction (établissant un cadre économique au service de l'intérêt général).
Organes de gestion (d'une société)	personnels élue(s) par les associés et chargées d'assurer la direction courante d'une société en leur nom
Organes délibératifs (d'une société)	assemblées des propriétaires (associés ou actionnaires) réunies pour l'adoption des décisions les plus importantes la concernant (approbation annuelle des comptes, élection des organes de gestion, modification des statuts ...).
ORO	Organe de Règlement des Différends de l'OMC, compétent pour régler les différends nés entre gouvernement Membre de l'OMC portant sur la violation d'un accord de l'OMC. Pour régler les différends, l'ORO procède par étapes consultation, établissement d'un groupe spécial (examen du différend, recommandations), incitation à conclure un accord de compensation mutuelle pour régler le litige et enfin autorisation de sanctions commerciales.
Parasitisme	ensemble des agissements par lesquels une entreprise s'immisce dans le sillage d'une autre afin de tirer profit, sans rien dépenser, des efforts préalablement réalisés par la première.
Part sociale	titre représentant une part du capital d'une société de personnes ou d'une société à responsabilité limitée. Les détenteurs d'une ou plusieurs parts sociales sont nommés associés
Partenariat	contrat entre entreprises, leur permettant d'atteindre des objectifs partagés et de mutualiser des ressources, tout en gardant leur indépendance juridique
Pauvreté	situation d'une personne dont les ressources sont si faibles qu'elle est incapable de satisfaire un certain nombre de besoins essentiels (alimentation, habillement, logement, santé ...). Sont considérées comme pauvres les personnes dont les revenus sont inférieurs à un certain seuil (seuil de pauvreté en France 60 % du revenu médian).
Pays émergents	pays en développement qui ont des revenus par habitant intermédiaires entre ceux des pays les moins avancés et ceux des pays riches, se situent dans une dynamique de rattrapage (forte croissance), se transforment et s'ouvrent au commerce international, possèdent un potentiel de croissance.
PIB vert	indice de richesse globale qui permet de fournir un état de la richesse d'un pays et de la durabilité de sa croissance.
PIB	produit intérieur brut, somme des valeurs ajoutées réalisées par les entreprises et les administrations qui résident sur le territoire national.
Politique budgétaire	politique économique qui agit par le budget de l'État. Le champ d'action de la politique budgétaire est extrêmement vaste puisque le budget de l'État, c'est à la fois les dépenses (nombre de fonctionnaires, grands travaux ...), mais aussi les recettes (fiscalité des ménages et entreprises, taxes).
Politique conjoncturelle	politique économique qui tient compte de la conjoncture. La conjoncture étant l'ensemble des éléments permettant de caractériser la situation économique à un instant donné. Par définition, la politique conjoncturelle

Termes	Définition
	évolue constamment en fonction de la conjoncture, son horizon est donc le court terme. La politique de relance et la politique de rigueur sont des exemples de politiques budgétaires conjoncturelles.
Politique de relance	politique économique axée sur la relance de la croissance économique (parfois au détriment de l'équilibre budgétaire).
Politique de stabilisation	politique économique, dite aussi de rigueur, axée sur l'équilibre ou le retour à l'équilibre budgétaire et ses effets bénéfiques associés.
Politique monétaire	politique économique qui agit sur la valeur de la monnaie (la confiance, le niveau d'inflation, voire le taux de change). Le principal instrument de la politique monétaire est le taux d'intérêt.
Politique structurelle	politique économique qui vise à modifier la structure de l'économie (rigidités des marchés, poids du secteur public, réglementation et régulation des marchés, infrastructures, réseaux, attractivité, compétitivité du pays, qualité de l'enseignement, capacité à innover ...). Par son action, la politique structurelle modifie en profondeur et durablement les caractéristiques d'une économie et son fonctionnement.
Population active	ensemble des personnes exerçant une activité rémunérée ou recherchant un emploi.
Pouvoir d'achat	quantité de biens et de services que l'on peut acheter avec son revenu disponible. Son évolution est liée à celle des prix et des revenus.
Pouvoirs de l'employeur	faculté dont dispose l'employeur de donner des ordres au salarié (pouvoir de direction), d'établir des règles au sein de l'entreprise (pouvoir réglementaire) et de sanctionner les contrevenants (pouvoir disciplinaire).
Pratique restrictive de concurrence	décision d'une entreprise qui réduit le niveau de la concurrence sur le marché. Ces pratiques (revente à perte, rupture d'une relation commerciale préétablie, etc.) sont toujours interdites car leurs effets sont invariablement négatifs pour les autres entreprises sur le marché.
Pratiques anticoncurrentielles	décisions d'une ou de plusieurs entreprises dont les effets peuvent fausser ou réduire le niveau de concurrence sur leur marché. Ces pratiques (ententes, position dominante, etc.) ne sont interdites qu'après avoir constaté que leur effet était négatif sur le marché.
Préjudice	(v. également dommage) perte d'un avantage par une personne. Traditionnellement, on distingue les préjudices patrimoniaux (qui portent atteinte aux biens de la personne) et les préjudices extrapatrimoniaux (qui touchent non plus au patrimoine mais à la personne elle-même, physiquement ou moralement).
Prélèvements obligatoires	ensemble des impôts, taxes et cotisations sociales versés par les agents économiques aux administrations publiques (État au sens strict, collectivités locales, organismes de Sécurité sociale).
Productivité	rapport entre un volume de production et le volume des moyens nécessaires à sa réalisation (heures de travail, nombre de salariés, machines ...).
Protection sociale	institutions et mécanismes qui garantissent des ressources aux individus placés dans des circonstances particulières (maladie, vieillesse, chômage ...).
Protectionnisme	politique commerciale dont l'objet est de favoriser l'activité nationale au détriment de la concurrence étrangère en instaurant des barrières douanières qui peuvent être tarifaires (droits de douane) et non tarifaires (quotas, contingentements, normes sanitaires, subventions aux producteurs nationaux ...).
Rapport interdécile	indicateur de dispersion. Il se calcule en faisant le rapport entre le neuvième décile et le premier décile.
Récession	deux trimestres consécutifs de contraction du PIB (taux de croissance du PIB négatif).
Redistribution	action de l'État et des organismes de protection sociale qui consiste à

Termes	Définition
	prélever des impôts et des cotisations sociales pour verser ensuite des prestations sociales.
Régionalisation des échanges	constitution par un groupe de pays d'un bloc régional dans lequel les barrières douanières sont supprimées.
Responsabilité civile contractuelle	obligation faite à toute personne de réparer les dommages causés à un cocontractant du fait de l'inexécution ou de la mauvaise exécution des obligations nées de la convention les unissant.
Responsabilité civile délictuelle	obligation faite à toute personne de réparer les dommages causés à une victime de son fait, de celui des personnes dont elle doit répondre ou des choses dont elle a la charge.
Responsabilité civile	forme de responsabilité engagée, soit en cas d'inexécution d'un contrat, soit en raison d'un acte, volontaire ou non, entraînant un dommage pour un tiers. Son objectif est la réparation du préjudice subi par son auteur.
Responsabilité des associés de société	fait pour un associé (ou actionnaire) de devoir ou non contribuer aux dettes de la société dont il détient des parts sociales (ou actions). La responsabilité peut être limitée (l'associé ne contribue qu'à hauteur des apports qu'il a réalisés) ou indéfinie (le patrimoine personnel de l'associé peut être engagé pour rembourser les créanciers de la société).
Responsabilité pénale	forme de responsabilité engagée en cas d'infraction à la loi. Son objectif n'est donc pas de réparer un préjudice (qui peut d'ailleurs ne pas exister) mais de sanctionner le non-respect d'un texte pénal par une sanction.
Responsabilité	fait de devoir rendre compte de ses actes et, le cas échéant, de réparer les préjudices qu'ils ont pu engendrer et d'assumer les sanctions auxquelles ils ont pu conduire.
Revente à perte (interdiction)	fait pour un commerçant de fixer le prix de revente d'un produit à un niveau inférieur au prix d'achat effectif auquel il l'avait préalablement acquis
Revenus d'activité	revenus provenant du travail qu'il soit salarié ou non
Rupture conventionnelle (contrat de travail)	cessation du contrat de travail à l'initiative conjointe du salarié et de l'employeur
Rupture de relation commerciale préétablie (interdiction)	dénonciation par une des parties d'un contrat commercial à durée indéterminée. La cessation des relations commerciales n'est possible qu'après le respect d'un préavis
Société coopérative	forme de société dont les membres ne recherchent pas la distribution entre eux, du profit, mais la satisfaction de leurs intérêts économiques (la réalisation d'économies, par exemple). Le pouvoir y est exercé de façon démocratique selon le principe « une personne égale une voix ».
Société de capitaux	société dont la vocation est la réunion d'une forte somme d'argent (capital) nécessaire à la poursuite de son objet. Dans ce type de société (SA, SAS), le capital apporté par l'actionnaire prime sur la personnalité de celui-ci.
Société de personnes	société constituée en prenant en considération la personnalité des associés. Dans ce type de société (SNC), la personne prime sur le capital et un associé ne saurait donc être remplacé par un tiers, quand bien même celui-ci serait apporteur de la même quantité de capitaux
Société	personne morale créée par un (EURL) ou plusieurs associés ayant la volonté de mettre en commun des apports en vue de réaliser des bénéfices ou une économie (et, éventuellement, de partager des pertes).